
Lettre du représentant Laurent, en mission à Maubeuge, qui témoigne du civisme de la garde nationale de Maubeuge et fait part du trait de bravoure du citoyen Honneau, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

Claude Hilaire Laurent

Citer ce document / Cite this document :

Laurent Claude Hilaire. Lettre du représentant Laurent, en mission à Maubeuge, qui témoigne du civisme de la garde nationale de Maubeuge et fait part du trait de bravoure du citoyen Honneau, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 18-19;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27619_t1_0018_0000_14

Fichier pdf généré le 30/03/2022

rester à son poste, et demande que la correspondance des sociétés populaires soit gratuite; elle attend du courage et de la fermeté de la Convention, que tous les projets liberticides et contre-révolutionnaires viendront échouer à ses pieds.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

28

La société populaire et républicaine des sans-culottes de Clermont-Oise annonce que ses espérances n'ont pas été trompées, en se confiant dans la Convention nationale pour déjouer toutes les conspirations et punir les conjurés; elle promet de verser son sang pour la patrie, et de lui servir de rempart contre ses ennemis.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Clermont-Oise, s.d.] (3).

« Citoyens législateurs,

La Société populaire et républicaine des sans-culottes de Clermont-Oise n'a pas plus tôt été informée des différentes conspirations qui menaçaient le salut public qu'elle s'est écriée : « la Convention est là; elle saura déjouer les conspirations et punir les conspirateurs ». Ses espérances n'ont point été trompées. La patrie est encore une fois sauvée et vous avez affermi son salut sur des bases inébranlables. D'un côté l'infatigable poursuite du crime et l'inflexible sévérité envers les criminels, de l'autre la justice, la probité, la vertu mises à l'ordre du jour, ont excité dans nos cœurs l'admiration, la reconnaissance et le dévouement que vous devez à tous les vrais républicains et que vous jurent particulièrement des hommes qui aiment ardemment la liberté, l'égalité, et qui seront toujours prêts à verser leur sang pour les défendre ».

GOUT (*secrét.*), GOUX (*présid.*).

29

La société populaire et républicaine de Chaudesaigues, district de Saint-Flour, félicite la Convention nationale sur ses travaux et la découverte de la nouvelle conspiration; invite la Convention à rester à son poste, et donne l'état des dons qu'elle a faits à la patrie pour ses braves défenseurs.

Mention honorable et insertion au bulletin (4).

[Chaudesaigues, 20 germ. II] (5).

« La Société populaire et républicaine de Chaudesaigues fait don à la patrie, pour sub-

(1) P.V., XXXV, 299. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 299. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 300, pl. 1059, p. 38.

(4) P.V., XXXV, 299. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t), 30 germ. (2^e suppl^t) et 4 flor. (2^e suppl^t).

(5) C 297, pl. 1030, p. 2.

venir aux besoins de ses frères d'armes de l'armée des Pyrénées-Orientales, de 206 paires de bas, 9 chemises, 1 habit uniforme, de 4 paires de guêtres, et de 75 livres en numéraire; tous ces objets ont été envoyés aux citoyens Michaud et Soubrany, représentants du peuple près l'armée des Pyrénées.

La Société félicite la Convention sur ses travaux et sur la découverte de la nouvelle conspiration qu'elle a vue avec indignation, invite la Convention à continuer son énergie et à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle aura exterminé tous les tyrans. La Convention a seule la confiance du peuple, et c'est d'elle qu'il attend son bonheur ».

DAUDÉ, ROUX, LARCAT.

30

Le citoyen Laurent écrit de Maubeuge qu'il s'empresse de faire part à la Convention du bon esprit qui anime la garde nationale soldée de Maubeuge. A l'exemple de nos braves frères d'armes, elle a refusé la distribution en entier de la ration de viande, en criant vive la République! Il annonce un trait de bravoure qui vient de se passer à Cambrai. Le magasin d'artifice de cette place a failli sauter pour la seconde fois; le feu avoit pris à un baquet de poudre mouillée et de matières artificielles. A l'aspect du danger, le citoyen Honneau, sergent au premier régiment d'artillerie, s'est précipité dans la salle, et a emporté dehors le baquet enflammé.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité de salut public, pour l'avancement du citoyen Honneau (1).

[Maubeuge, 27 germ. II] (2).

« Citoyen président,

« Je dois te faire part de l'esprit qui anime la garde nationale soldée de Maubeuge; en faisant le service de la place avec le plus grand zèle, elle a cru devoir donner d'autres preuves de son attachement à la république. Le ministre de la guerre venait de lui rendre la ration de viande qui lui avait été retirée lors du blocus; elle ne s'est point contentée de faire le sacrifice d'une partie, à l'exemple de nos braves frères d'armes, elle a refusé la distribution en entier, en criant : *vive la république*, et a juré de nouveau de combattre pour elle jusqu'à la mort.

« Je ne puis non plus passer sous silence un trait de bravoure qui vient de se passer à Cambrai, et dont le général Chapuy vient de me rendre compte.

« Le magasin d'artifices de cette place a failli sauter pour la seconde fois : le feu avait pris à un baquet de poudre mouillée et de matières artificielles; à l'aspect du danger, dit le général, j'ai pris toutes les mesures de précautions, mais la république ne doit la conservation du maga-

(1) P.V., XXXV, 300. C. Eg., n° 609; J. Mont., n° 157; J. Sablier, n° 1266; J. Perlet, n° 574.

(2) Débats, n° 576, p. 474; Bⁱⁿ, 29 germ.; Mon., XX, 258; M.U., XXXVIII, 475; Ann. patr., n° 474; Extrait dans AULARD, Recueil des Actes, XII, 627.

sin qu'à l'intrépidité et au généreux dévouement du citoyen *Housseau* (*sic*), sergent au premier régiment d'artillerie, compagnie de *Menoir*, qui s'est précipité dans la salle et a emporté dehors le baquet enflamé. J'éprouve un plaisir bien sensible en te rendant compte du trait héroïque de ce brave homme : ce n'est pas le seul trait par lequel il s'est distingué; son républicanisme, son zèle pour le service, et la moralité de son caractère lui ont mérité l'estime et l'amitié de tout son corps.

« Il me paraîtrait juste de donner de l'avancement à un aussi bon citoyen : je te le recommande. S. et F. »

LAURENT.

(*Applaudissements*).

31

Les sans-culottes Eustache Farobert, Sauvin Guepet, Montisi, Renard et Scurer, habillés, armés, équipés et montés aux frais de la société populaire régénérée de Chalon-sur-Saône, se présentent à la barre, assurent la Convention de leur ardent patriotisme, et annoncent qu'ils seront suivis de deux autres cavaliers.

Mention honorable et insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (1).

32

Travail Blondéz écrit à la Convention nationale qu'il apprend qu'elle va instituer une fête en l'honneur de l'Être-Suprême; il propose que ce soit, le jour de la fête du Travail, ou le jour de l'Opinion, et qu'on institue un agent de la Raison.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[*S. l. n. d.*] (3).

Législateurs,

La raison seule peut tuer le fanatisme. Enchaîner autant qu'il est possible tous les fanatiques qui existent sur le sol français, est un devoir : l'humanité même l'ordonne; mais le fanatisme ne sera encore que blessé, et il n'en deviendra que plus terrible pour l'avenir. Ecra-ser la tête de mille serpens, n'est pas en détruire l'espèce; arracher la langue au calomnieux n'est pas anéantir la calomnie. Que la persuasion si douce et si puissante forme l'opinion ! qu'elle étouffe dans tous les cœurs jusqu'au dernier germe de ce monstre ! il est hors de la nature.

Il n'y a qu'une convention générale dans l'âme de tous les républicains qui puisse anihiler ce fantôme.

J'apprends dans le moment que vous instituez une fête en l'honneur de l'Être-Suprême,

(1) P.V., XXXV, 300. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t), 3 flor. (1^{er} suppl^t) et 4 flor. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 300. *Débats*, n^o 580, p. 22; *Rép.*, n^o 120.

(3) Bⁱⁿ, 29 germ.

elle pourrait se célébrer le jour de la fête du travail, si nécessaire à l'homme, ou le jour de l'opinion : son culte doit être de tous les instants, mais il est consolant et honorable à l'homme de publier publiquement sa reconnaissance. Quant à l'Éternel, il n'a besoin d'aucune démonstration extérieure. Toutes les nations conviennent qu'avec la pratique de la simple loi naturelle, il est impossible de déplaire à un être souverainement juste; aucune ne peut nier que la différence des cultes extérieurs n'ait enfanté les plus grands maux de la terre. Nous avons brisé les autels de la superstition; s'ils se relevaient jamais, le despotisme, la tyrannie et toutes les puissances sanguinaires renaîtraient. Bornons-nous à ce que la nature nous dicte; que la morale purement naturelle (l'unique qui convienne à l'être raisonnable pour faire son bonheur et celui de la société) soit uniquement annoncée dans le temple de la Raison !

Qu'un homme vraiment vertueux soit choisi dans son canton pour au moins chaque décade, y faire pénétrer cette vérité par un simple colloque court et agréable, vous aurez alors un agent de la raison, qui ne sera pas le moins nécessaire dans un gouvernement fondé sur cette éternelle et inébranlable prérogative de l'humanité.

C'est l'objet de ma pétition et mon vœu depuis plus de 50 ans.

TRAVAIL BLONDEZ.

33

Le vérificateur des assignats prévient la Convention nationale qu'il sera brûlé aujourd'hui, au ci-devant local des Capucines, la somme de 18.646,000 liv. en assignats démonétisés, et 183 liv. de coupures le tout provenant de la vente des domaines nationaux et recettes extraordinaires, faisant ensemble la somme de 18.646,183 liv., laquelle, joint à 1.981.353,817 livres déjà brûlés, forme un total de 2 milliards (1).

34

Les républicains composant le 3^e bataillon de l'Aube félicitent la Convention nationale d'avoir découvert et puni les traîtres, de son énergie dans cette circonstance comme dans toutes celles où la patrie a été en danger; ils l'invitent à rester à son poste, les défenseurs de la patrie resteront au leur.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[*S. l.*, 25 germ. II] (3).

« Législateurs,

Quelle puissance pourra désormais s'opposer aux destinées glorieuses de la République fran-

(1) P.V., XXXV, 301. Bⁱⁿ, 29 germ; *M.U.*, XXXVIII, 475; *J. Sablier*, n^o 1266.

(2) P.V., XXXV, 301. Bⁱⁿ, 29 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 300, pl. 1059, p. 39.